



Le 28 septembre 2012

Compte rendu de l'Assemblée Générale du bureau de l'AFICV Du 22 juin 2012

Etaient présentes : Cécile BERTHOME, Annik BERCOS, Marie-Jeanne CANIAUX, Valérie HENRY, Marie MANE, Nicole MONTAGNY, , Carene PRULEAU, Virginie RACKENBOOM.

Bilan pour la session de PARIS 2012 :

285 personnes sont inscrites ; cette année peu d'orateurs inscrits ce qui laisse penser que notre action d'information n'était pas bonne et engendre des difficultés de paiements.

Sur les lettres de confirmation de sujet il serait judicieux d'insister sur la nécessité d'inscrire les orateurs et sur le fait que ces orateurs doivent être impérativement des infirmiers.

Pour Paris le coût par personne s'élève à environ 235 euros par personne

Pour l'évaluation du tarif / congressiste voir le lien hypertexte ci-joint. [..\\..\\evaluation tarif-congressiste.doc](#)

Préparation du congrès 2013 à NICE :

Nous pensons maintenir le cadeau aux orateurs ainsi que le cadeau pour le QUIZZ (peut-être revu un peu à la baisse !) ; il faut songer à faire des économies ; nous envisageons de voir si nous pouvons faire des économies sur les frais de bouche qui représentent un gros budget.

La rencontre de décembre pourrait s'organiser en vidéo conférence (ce qui présente certaines réticences devant une pratique peu répandue).

Il faudrait voir l'impression des abstracts : revoir le prix le format et le noir et blanc

Il faudrait étudier la possibilité d'accueillir des stands de pansements (il faut savoir que les laboratoires de pansements n'ont pas les budgets de laboratoires de prothèses et qu'ils ne sont pas prêts à mettre trop cher dans un stand.

Il faudrait aussi relever le prix des inscriptions à 200 euros pour les participants et 150 euros pour les adhérents.

Les inscriptions augmenteront de 50 euros si la date limite d'inscription est dépassée.

De même si l'annulation intervient moins de 6 jours avant la date du congrès, il n'y aura aucun remboursement, par contre si elle intervient avant 6 jours de la date du congrès un remboursement forfaitaire de 100 euros sera pratiqué.

Mouvement en réflexion dans le bureau : Mme ANGOT qui doit nous donner une réponse et d'Amandine Pouhaër.

Fait le 28 septembre 2012 par Marie-jeanne CANIAUX -secrétaire générale-

Traiteur	
◆ Buffet : 6 000	
◆ Repas : 23 000	
◆ Café/viennoiseries : 1 500	30 500
Salle	20 000
Impression	5 000
Timbres	421
Assurances	115
Internet (nom de domaine + hébergement)	215
Fichet SNCF	45
Transporteur colis (UPS)	200
Cadeaux orateurs	475
Déplacements + hôtels membre du bureau	900
CIC frais de banque	404
2 bons FNAC	150
sacoche/badges	
TOTAL	58 425

Inscrits	Non payant	Tarif réduit
284	8 membres du bureau	8 adhérents à 60 € au lieu de 160 € = 3 congressistes plein tarif = perte de 800€
	19 orateurs principaux	
	1 présidente de congrès	
251 payants intégral		

Pour rentrer dans les frais :
58 425 / 251 = 232,77 €

Pour info :

- ◆ AFICCT : 270 € les 2 jours
- ◆ UNAIBODE : 616 € les 3 jours, 370 € une journée
- ◆ ARSI : 250 € les 2 jours (sans repas), 170 € un jour (sans repas)